



Fiche de salaire rectifiée

Par **Laurence 14**, le **07/11/2023** à **12:06**

Bonjour,

Je suis actuellement en cdd depuis peu. J'ai eu ma première fiche de paie.

J'ai demandé une rectification car les repas n'étaient pas affichés sur celle-ci (serveuse restaurant) j'en ai donc reçu une autre avec les repas mais une différence de salaire. Je ne comprends donc pas.

Première fiche de paie à 963€ seconde à 944€

Merci de votre retour j'aimerais joindre les fiches de paie mais je n'y arrive pas

Par **Marck.ESP**, le **07/11/2023** à **13:04**

Bienvenue, bonjour

Pourriez-vous, SVP, préciser ce que vous voulez exprimer par "affichés" ?

Sont-ce les primes de repas ?, une déduction des repas pris sur place ?

Par **Laurence 14**, le **07/11/2023** à **13:06**

Dans mon contrat il est noté repas à 4,10€ sur ma première fiche de paie rien de noté ayant comparé avec celle d'une collègue ça m'a paru louche.

Fiche de paie rectifiée avec la ligne des repas mais salaire modifié

Par **miyako**, le **08/11/2023** à **19:55**

Bonjour,

C'est tout simplement l'avantage en nature qui devrait être différent .

Cordialement